



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080324

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/08/2024 9H44 C:000043 I:30772
V/REF : MAIL DE M GUETTE
V/Email reçu le Vendredi 09/08/2024 à 9H44

SDC 'MON VILLAGE'
C/O IMMO DE FRANCE
B.F.C.A
21, PLACE GARDON
71000 MACON

IMMEUBLE : RES MON VILLAGE
1283 RUE DU BEAUJOLAIS
71000 MACON

Feillens, le 13 Aout 2024

Référence Marché: Plomberie/Débouchage - jour
LOCALISATION : 1283 RUE DU BEAUJOLAIS - MACON
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE
LE COMPTEUR D'EAU SE TROUVE DANS LA RUE PAUL CEZANNE A GAUCHE DE LA PROPRIETE
Donneur d'ordre : Mr C GUETTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 9 AOUT 2024 A 10H30
VERIFICATION DU NUMERO DE COMPTEUR : RIEN A SIGNALER
FUITE AU NIVEAU DU RESEAU DE LA CORPROPRIETE ENTRE LE COMPTEUR GENERAL
ET TOUS LES SOUS COMPTEURS DES HABITATIONS

OBSERVATIONS : DEVIS SUIT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).

La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Heure(s) Plombier Lu-Ve 8h-17h00	1	54,45	81,67
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	30,22	30,22



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080324

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	111,89
T.V.A. a 20,00%	22,37
TOTAL T.T.C.En EURO	134,26

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Bourgogne BOURGOGNE

De: Cyril GUETTE <c.guette@cibfca.fr>
Envoyé: vendredi 9 août 2024 11:03
À: Bourgogne BOURGOGNE
Objet: ASL MON VILLAGE 1283 RUE DU BEAUJOLAIS 71000 MACON

Catégories: Roxane

Bonjour,

Comme vu ce matin avec Romain dans nos locaux, merci de bien vouloir procéder à l'avoir sur l'intervention facturée en mai 2024 pour la copropriété citée en objet.

D'autre part, nous vous demandons une nouvelle intervention pour toujours ce problème de fuite supposée sur le compteur général de la résidence,

Restant à votre disposition,

Bien à vous,



Cyril GUETTE
Gestionnaire de copropriétés

LD : 03 85 39 87 77

c.guette@cibfca.fr

IMMO de FRANCE
21 place Gardon

71000 MACON

03 85 39 21 20

www.immodefrance-macon.com



Transaction • Location • Syndic • Gérance

